



non approuvé

Procès-verbal

157^e Assemblée générale du 27 juin 2019

SPA du Haut-Léman, rte de Fenil 62, 1806 St-Légier

Pour le procès-verbal : Bettina Greiner, secrétaire SPA HL

Préambule

Ouverture de la séance à 19h40 à l'hôtel Astra à Vevey.

13 membres sont présents (y compris le Comité) sur un total de 853 cotisants; aucune procuration n'est enregistrée.

L'assemblée peut donc valablement délibérer conformément aux statuts en vigueur.

1) Bienvenue

Le président, M. Jérôme Jaton, souhaite une très cordiale bienvenue aux personnes présentes et spécialement à Mme Martine Viquerat, responsable du refuge et à M. Philippe Rohrbasser, Président du Conseil de la Fondation.

Membres excusés

Le vice-président Michel Vincent, MM. les syndics des Communes de Montreux, Vevey, Chardonne, Corseaux et Blonay, Mme la syndique de Villeneuve Mme Corinne Ingold, le Greffe municipal de Vevey, Mme Gita Devanthéry et Mme Deillon (Ribon), M. Jean-Marc Mutter, Dr. Phillipe Dunant, Laetitia et Sébastien Chabloz, Michel Dupont et Mme Prisca Borgeat Rey.

Modifications à l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est adopté sans modification ni ajout.

2) Nomination des scrutateurs

Me Albert Edouard Fahrni accepte de fonctionner comme scrutateur.

3) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 31 mai 2018

Ce procès-verbal ne suscite aucune question.

Il est accepté à l'unanimité.

4) Rapport d'activités 2018

Refuge

Le comité a tenu 8 séances plénières pour la gestion des affaires courantes du refuge ainsi que de nombreuses rencontres avec la fiduciaire et des échanges lors des Conseils de la Fondation du Refuge.

Le Président relève l'excellent travail fourni par les collaborateurs du refuge en 2018 et se réjouit de l'encadrement professionnel et des soins au bénéfice des animaux en pension ou en fourrière.

L'équipe de collaborateurs est composée de 7 personnes salariées dont trois en cours d'apprentissage :

Lysiane Pellouchoud, qui se partagera la gérance du refuge avec Ludovic Teklits

Ludovic Teklits, qui se partagera la gérance du refuge avec Lysiane Pellouchoud

Mélanie Praplan, employée

Caroline Matthey, employée

Line Grandjean, apprentie en fin de 4^e année

Stéphanie Emery, apprentie 2^{ème} année

Mélissa Roulin, 1^{ère} année, arrivée en mars 2019 depuis un autre refuge pour poursuivre son apprentissage

Laura Proietto a quitté le refuge en février 2019.

Le refuge accueille toujours des jeunes pour les stages scolaires obligatoire ; une personne a également passé un stage dans le cadre du programme de réintégration professionnelle organisé par l'OSEO.

La SPA du Haut-Léman a eu l'honneur de recevoir le **Prix du Mérite 2017 de la Fondation Claire & Willy Kattenburg** qui a pour but de récompenser l'excellence du travail réalisé par un refuge. C'est une grande fierté et un magnifique encouragement pour toute l'équipe.

Participation des communes aux frais de fourrière

Le Comité a conduit des entrevues avec de nombreux syndicats des communes de la Riviera au sujet d'une participation aux frais de fourrière sur une base volontaire. Le Comité remercie ses interlocuteurs pour leur disponibilité et les discussions ouvertes. Après avoir procédé à une analyse des frais de fourrière sur plusieurs années, une demande a été adressée au Service des Affaires Communales qui l'a soumise à la Conférence des Syndics. La demande a été traitée et soldée, malheureusement, par une réponse négative. Selon les syndicats, le financement des frais de fourrière incombe aux cantons. Les démarches se poursuivront donc pour tenter un accord avec le Canton.

Dans ce contexte, la SPA HL remercie très sincèrement les communes de Blonay, St-Légier, Veytaux Chardonne et Jongny qui apportent un soutien financier cette année encore.

La résolution à court terme de la question des dépenses de fourrière n'étant pas envisageable, le Comité se penche depuis quelques mois sur des mesures indispensables d'une réduction importante des dépenses et sur la recherche de recettes supplémentaires afin d'équilibrer les comptes. À l'heure actuelle, certaines mesures ont déjà été mises en œuvre.

Statistiques

Les statistiques du refuge pour l'année 2018 sont passées en revue par la responsable du refuge, Martine Viquerat. Les oiseaux sont transférés à la Vaux-Lierre qui les prend en charge.

Rapport du vétérinaire

Le rapport du vétérinaire-conseil peut être consulté sur le site Internet.

Manifestations passées

En plus du traditionnel stand à la Foire de la St-Martin à Vevey, le refuge était pour la deuxième fois représenté au Marché de Noël de Montreux le 16 décembre pour faire connaître son activité et vendre du matériel dont le bénéfice va au refuge.

Manifestations futures

Stand à la Foire de la St-Martin de Vevey le deuxième mardi de novembre.

Une journée (dimanche) au Marché de Noël de Montreux, la date reste encore à déterminer.

Repas de soutien en octobre de cette année pour lever des fonds. La date est à convenir.

Remerciements

Le Président remercie chaleureusement tous ceux et celles qui participent à la bonne marche du refuge, notamment Mmes Florence Kolly, Szilvia Szalontai et Martine Viquerat ainsi que M. Bernard Jatton qui font les enquêtes post-adoptions, mais aussi Dr Dupont, vétérinaire-conseil en 2018 et ses collaborateurs/trices et ainsi qu'aux membres du comité et du Conseil de fondation pour la qualité de leur engagement.

5) Présentation des comptes 2018 et du budget 2018

Monsieur Naziri de la fiduciaire Office Consultant présente et commente les comptes 2018 et le budget 2019.

Comptes de profit et pertes à fin 2017 et fin 2018

Le total des recettes de CHF 436'730.76 ne couvre pas le total des charges de CHF 471'845.25, l'écart est de CHF -35'114.49. On constate une baisse des recettes de 9 % et des charges globalement stables.

Comparaison entre les deux exercices : cotisations, dons et collectes ont enregistré une petite augmentation ; les ventes ont enregistré une grosse augmentation en raison du report du stock de l'année précédente qui n'avait pas été contrôlé (pas d'inventaire). Aides/soutiens/successions la différence entre le budget et les rentrées réelles est significative, car en 2018 la SPA n'a pas bénéficié de revenus de successions, ce qui a creusé l'écart avec les chiffres de 2017. Le compte Charges de matières a subi une augmentation suite à l'agrandissement du refuge, car plus d'animaux nécessitent de la nourriture et engendrent également une augmentation des frais de vétérinaire ; le refuge a pu faire des économies sur les frais d'administration ; les frais du personnel ont également légèrement diminué ; les dépenses en matière d'énergie sont restées quasi identiques qu'en 2017 ; les charges financières ont augmenté car la SPA HI ne dispose plus du fonds de roulement et les paiements par carte de crédit sont aussi une source de charges financières qui est incontournable. Les amortissements sont ordinaires et stables.

Comparatif budget 2018 vs comptes 2018

Par rapport au budget prudent annoncé pour 2018, le résultat effectif s'avère meilleur. Les recettes se sont élevées de 22% alors que les charges totales ont été en ligne avec les prévisions.

Budget 2019

Les prévisions restent moroses avec le constat d'une baisse des membres donc des cotisations. Diverses associations agressives commercialement sur le « marché » se disputent les donateurs et membres. Le Comité lutte contre cette situation en organisant une nouvelle fois un repas de soutien en automne dont la date reste à fixer. Une éclaircie au tableau est l'activité de pension qui augmente significativement depuis la rénovation. Les charges du personnel sont budgétées de façon économe et les frais divers administratifs sont prévus à la baisse.

Question d'une membre :

Pourquoi la SPA HL perd des membres ? Le Président explique que ce phénomène peut être lié, entre autres facteurs conjoncturels, à des départs par décès et au fait que tout adoptant d'un animal devient automatiquement membre ; ces derniers ne souhaitent pas nécessairement rester membre dans la durée. Les stands comme celui à la foire de la Saint Martin ne permettent pas forcément d'acquérir de nouveaux membres et la concurrence est importante : de nombreuses associations bien plus solides font des démarches très dynamiques pour s'assurer des rentrées d'argent.

6) Rapport de vérification des comptes 2018

La Parole est donnée au réviseur, Me Albert-Edouard Fahrni, qui lit le rapport de révision daté du 27 juin 2019 et recommande l'adoption des comptes.

7) Approbation des points 5 et 6

L'approbation des comptes annuels et du budget sont soumis au votes et **approuvés à l'unanimité.**

8) Décharge au Comité et au trésorier

La décharge du comité et au trésorier est donnée sans opposition ni abstention à l'unanimité.

9) Fixation des cotisations 2019

Le Comité propose de maintenir les montants des cotisations pour membre individuel à CHF 40.-et pour une famille à CHF 60.-.

Les tarifs pour 2020 sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

10) Nominations statutaires

Démissions :

Comme annoncé en 2018, le vice-président se retire aujourd'hui de sa fonction.

Danielle Favrod quitte également le comité après s'être considérablement investie durant de nombreuses années auprès de la SPA HL.

Martine Viquerat quitte sa fonction de responsable du refuge au 30 juin prochain. Elle accepte néanmoins la proposition de devenir membre du Comité afin de lui apporter ses conseils avisés et de le faire bénéficier de ses longues années d'expérience au service au refuge. Son aide sera précieuse pour assurer le bon déroulement de la transition.

Nouveau candidat au Comité, Bernard Jatton, père de Jérôme Jatton, possède une bonne expérience dans le soutien d'associations et la recherche de fonds. Il espère pouvoir apporter un soutien substantiel au refuge.

Lysiane Pellouchoud et Ludovic Teklits se partageront la gestion courante du refuge selon deux cahiers des charges élaborés en commun avec le Comité.

Le comité reste composé de 5 personnes, et remplit toujours les conditions des statuts. Il examinera soigneusement les besoins de l'association et les opportunités avant de soumettre à l'AG de nouveaux candidats.

À l'issue de cette AG 2019, le Comité est composé des personnes suivantes :

Président	Jérôme Jatton
Membre ordinaire	Martine Viquerat
Membre ordinaire	Bernard Jatton
Responsable des contrôles post-adoption chiens	Florence Kolly
Secrétaire	Bettina Greiner

Élection des vérificateurs des comptes

Les deux vérificateurs M. Philippe Rohrbasser et M. Albert Edouard Fahrni acceptent de prolonger leur mandat pour une année. **L'AG approuve leur nomination tacitement.**

11) Rapport de la Fondation

Il y a un an, M. Rohrbasser a fait part de son inquiétude quant au soutien important que la Fondation doit verser à l'association pour assurer sa pérennité. Aujourd'hui, l'association doit entreprendre des efforts importants pour changer cette situation. Il relève en particulier les frais vétérinaires qui ont dépassé les CHF 80'000.- en 2018, une charge qui serait trop lourde. M. Rohrbasser relève qu'actuellement il y a déjà des mesures d'assainissements prises par le Comité qui vont dans le bon sens. En visant l'équilibre financier qui devra passer par une

diminution des dépenses du refuge, M. Rohrbasser espère un jour voir une diminution significative de l'aide consentie par la Fondation.

Le rapport ne suscite pas de questions.

12) Divers et propositions individuelles

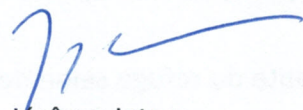
Questions :

Une collaboratrice demande un petit résumé sur la situation avec les communes. Le président réexplique le grand travail fait auprès des Communes et que le processus est long et complexe.

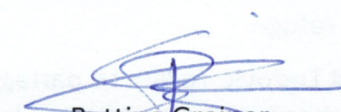
Les questions et commentaires individuels étant alors épuisés, le Président lève l'assemblée à 20h20.

L'assemblée se rend au bar sur le toit pour partager le verre de l'amitié.

Vevey, 27 juin 2019



Jérôme Jaton
Président



Bettina Greiner
Secrétaire SPA HL